

Commentaires au rapport du Conseil national de la productivité

MEDEF

Le MEDEF accueille avec intérêt cette contribution au débat sur la compétitivité et la productivité. Le projet de rapport qui a été publié sur le site internet de France Stratégie regroupe des analyses détaillées sur un grand nombre de dimensions de la productivité et de la compétitivité, en cherchant à distinguer des facteurs d'origine mondiale, ceux qui tiennent davantage aux conditions particulières de l'économie française, ainsi que les enjeux liés aux déséquilibres de compétitivité au sein de la zone euro.

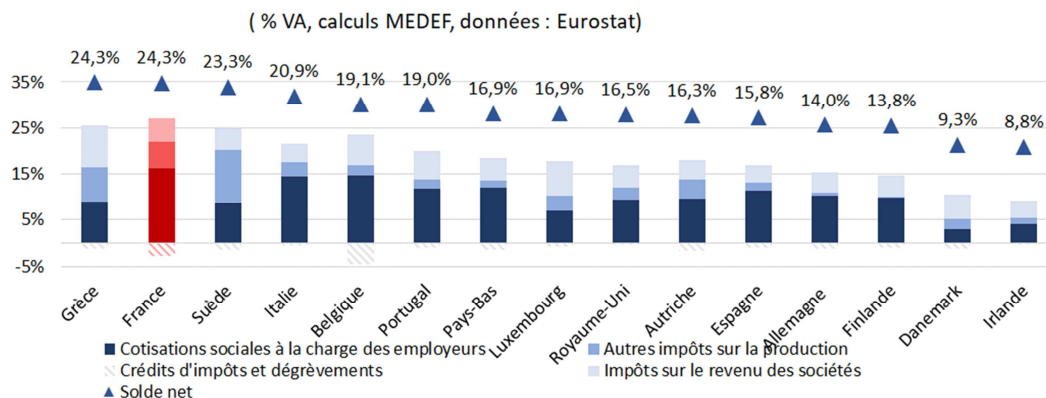
Les auteurs du rapport rappellent plusieurs constats utiles sur les faiblesses françaises en matière d'attractivité pour les entreprises, qui pénalisent la productivité et la croissance de l'ensemble de l'économie : déficit de compétences auquel nos entreprises sont confrontées au quotidien (tant pour les compétences professionnelles que pour les compétences de base et le savoir-être), rigidité excessive du marché du travail et manque d'incitation au retour à l'emploi, complexité administrative et sur-réglementation, niveau élevé de la fiscalité de production. Le MEDEF souhaite accélérer les réformes structurelles : le MEDEF estime sur la base de la recherche économique existante que les réformes structurelles pourraient augmenter significativement et durablement la croissance et l'emploi voir la publication du MEDEF en 2018 : « Le monde change, boostons la France ! Quels leviers pour passer durablement le cap de 2 % de croissance »).

Mais le diagnostic fait sur la compétitivité n'est pas le bon : le déficit de compétitivité coût reste important et continue de pénaliser la croissance et l'emploi. Nous nous estimons que les auteurs ne sont pas allés au bout de leur analyse quand ils indiquent que « Les différences de coûts de production ne permettent plus d'expliquer la dégradation de la balance commerciale » pour dire ensuite que « c'est essentiellement la compétitivité hors prix qui expliquerait le différentiel de performance de la France avec les partenaires de la zone euro ». En effet, comme ils le précisent plus loin, la « compétitivité hors prix » ne désigne rien d'autre que l'inexpliquée du modèle, la « mesure de notre ignorance ». Nous constatons au contraire que la France continue d'être pénalisée par un déficit de compétitivité coût important, même si celui-ci s'est quelque peu atténué avec les mesures d'allègements de charge mise en place depuis 2013, qui ont d'ailleurs contribué aux fortes créations d'emploi de ces dernières années. En particulier, l'amélioration de la dynamique relative des prix et des coûts de la France par rapport à ses voisins n'a pas suffi à combler le retard accumulé en niveau de compétitivité. Notre diagnostic d'un déficit de compétitivité coût est d'ailleurs cohérent avec le constat du FMI repris dans ce rapport d'un désalignement du taux de change effectif réel entre la France et l'Allemagne de l'ordre de 23 % (et de 5 % entre la France et les Pays-Bas).

Nous invitons le Conseil national de la productivité à affiner son analyse sur les dynamiques de coûts relatifs et sur les effets des différentiels de prélèvements obligatoires sur la compétitivité. Sur les dynamiques de prix et coûts relatifs, nous renvoyons les auteurs au dernier rapport de l'institut Rexecode sur la compétitivité paru en juin 2019, qui apporte un tableau plus complet sur la dégradation des compétitivités prix et coût en mobilisant un champ de données plus large que celui de la comptabilité nationale. S'agissant des prélèvements obligatoires sur les entreprises, nous invitons les auteurs à explorer le lien entre l'écart de prélèvements obligatoires (que nous estimons à environ 10 points de valeur ajoutée

ou 130 milliards d'euros par rapport à l'Allemagne) sur la compétitivité coût des entreprises, et sur le solde extérieur de l'économie.

Prélèvements obligatoires sur les sociétés en 2017



Nous rappelons que la persistance d'un déficit de compétitivité coût induit par ailleurs un déficit de compétitivité hors coût, en affaiblissant notre tissu productif et notre productivité. Ce constat d'un « cercle vicieux prix/hors prix » avait été établi dans le rapport de Louis Gallois sur la compétitivité. Le Conseil national de la productivité pourrait davantage étudier les conséquences des faiblesses structurelles en termes d'attractivité et de compétitivité coût sur la diffusion des meilleures pratiques au sein des entreprises. Ainsi, nous estimons que le niveau et la structure des prélèvements obligatoires sur les entreprises fragilisent notre tissu productif en freinant leur croissance et en accentuant les éventuelles difficultés provoquées par des chocs externes. Par rapport à sa concurrente allemande, une entreprise française paie beaucoup plus de prélèvements obligatoires durant sa phase de croissance mais aussi lorsqu'elle rencontre des difficultés économiques. L'affaiblissement de notre tissu productif est une explication centrale au ralentissement de notre productivité dans la mesure où les chaînes de valeur connaissent des ruptures ou bien simplement un appauvrissement en nombre et variété de fournisseurs et partenaires : c'est ce qui s'est produit tendanciellement depuis 20 ans, avec un effet d'accélération au monument de la crise de 2009.

Enfin, la définition donnée à la compétitivité devrait être élargie pour permettre de faire le lien entre les conditions de compétitivité des entreprises et l'emploi. Le choix a été fait par les auteurs de définir la compétitivité en termes d'équilibre financier externe (à travers l'indicateur de solde courant). Cette définition a le mérite de faire ressortir la contribution importante des multinationales françaises à l'équilibre de nos comptes externes et à la richesse nationale, grâce aux revenus qu'elles tirent des investissements réalisés à l'étranger. Mais la définition de la compétitivité par des termes d'équilibre financier externe sous-estime la gravité des conséquences du déficit de compétitivité pour l'économie française, c'est-à-dire l'érosion de sa capacité productive et de son tissu social dans les territoires.